

## Lutte contre les micropolluants dans les eaux urbaines

Dossier de la rédaction de H2o  
August 2014

13 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Innovation et changements de pratiques : micropolluants des eaux urbaines"

Ségolène

Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a annoncé les 13 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Innovation et changements de pratiques : micropolluants des eaux urbaines". Résidus de médicaments, de cosmétiques, de désinfectants, de produits domestiques, micropolluants issus des revêtements urbains (voiries, routes, toits, etc.) notamment par temps de pluie : autant de pollutions d'ores et déjà dans les réseaux d'assainissement urbains. Ces problématiques seront traitées grâce à des solutions innovantes, une fois le financement des projets validé par les commissions des aides des agences de l'eau.

La réduction des

micropolluants dans l'eau est aujourd'hui un enjeu essentiel pour la qualité des milieux aquatiques et la santé des personnes. La recherche de solutions et de comportements innovants est une nécessité pour mieux les connaître et réduire leur impact sur les milieux et les ressources aquatiques. Ouvert aux collectivités locales, aux bureaux d'études, aux laboratoires, aux entreprises et aux artisans, un appel à projets "Lutter contre les micropolluants dans les eaux usées" a été lancé en juin 2013 par l'ONEMA, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, les agences de l'eau et le Ministère en charge du Développement durable, en partenariat avec le Ministère de la Santé. Les 13 projets retenus mobilisent sur cinq ans (2014-2018) des collectivités locales et leurs partenaires locaux privés (entreprises, PME-PMI) et/ou publics (universités, laboratoires de recherches) sur des initiatives innovantes allant des changements de pratiques des usagers et des professionnels et de leur acceptabilité jusqu'à la mise en œuvre de nouvelles solutions techniques (développer des aménagements urbains pour la gestion des eaux pluviales, méthodes de diagnostic des pollutions, etc.) prenant en compte la notion de coût/efficacité. Ces 13 projets se regroupent en quatre grandes thématiques :

1. Lutte contre les résidus de médicaments et de cosmétiques d'origine domestique.

Chaque jour, les Français rejettent dans leurs eaux usées des résidus issus de la consommation de médicaments et de l'utilisation de produits cosmétiques. Les résidus de ces produits ne sont pas bien traités dans les stations de traitement d'eaux usées. Les rejets dans les cours d'eau de ces stations contiennent donc encore trop de ces résidus chimiques, qui sont des micropolluants. Trois projets de recherche ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets "micropolluants".

2. Lutte contre les rejets hospitaliers.

Les centres de soins (hôpital, maison de retraites, centre de rééducation....) utilisent de nombreux produits contenant des

micropolluants que ce soit pour soigner les patients ou pour désinfecter lieux et matériels. Les effluents pollués en sortie de ces centres de soin seront étudiés dans les 3 projets retenus ; l'objectif est de trouver de nouvelles solutions techniques sur la gestion et l'élimination des produits polluants.

### 3. Gestion intégrée des micropolluants dans les réseaux collectifs d'assainissement.

La plupart du temps les stations d'épuration urbaines reçoivent des micropolluants issus de différentes sources (usagers domestiques, industriels, artisans, centres de soin, phytosanitaires issus de la voirie, hydrocarbures issus des routes, revêtement urbains, peintures, etc.). Pour limiter l'apport de ces micropolluants à la station de traitement des eaux usées, quatre projets de recherche ont été retenus pour identifier les sources, hiérarchiser les micropolluants prioritaires, changer les comportements pour limiter leur utilisation à la source et enfin mieux les traiter.

### 4. Gestion de la pollution drainée par temps de pluie.

Lorsqu'il pleut, les eaux de pluie ruisselant sur la ville ou sur les routes se chargent de micropolluants issus des activités routières, des toitures, des peintures utilisées en extérieur, etc. Ces eaux pluviales peuvent être rejetées directement à la rivière, en la polluant ou bien elles peuvent arriver à la station de traitement d'eaux usées ; celle-ci n'est pas toujours dimensionnée pour accueillir des volumes d'eau plus importants que les seuls volumes issus des eaux usées domestiques. De plus, les micropolluants de ces eaux de pluie ne sont pas toujours traités dans la station de traitement. Les trois projets retenus travailleront en réseau pour trouver des solutions innovantes à cette problématique des eaux de pluie.

Les 13 projets finalement retenus bénéficieront d'une enveloppe d'aides de 10 millions d'euros apportée par l'ONEMA et les agences de l'eau.

Liste des projets retenus - ONEMA